Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260209-2026_11-DE

Séance du 9 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 03/02/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 03/02/2026

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - COJEAN François –- LE MAINTEC Gwenaelle - OLLITRAULT Michelle - VIDCOQ Marc - LE POTIER Marie-Laure

Absents excusés : NEVO Laurent donne pouvoir à VIDCOQ Marc
LIZIARD-FLOC'H Marion donne pouvoir à LE MAINTEC Gwenaëlle
LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Marc VIDCOQ

2026-11

Objet : Vote des subventions et participations 2026

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur les propositions suivantes :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- Prestation (*imputation 611)*

SACPA (prestation)	1123,63 €

- Subventions

(Imputation 657362)	
CCAS	4759,25 €
(Imputation 65738)	
Association foncière	3700,00 €
(Imputation 65748)	
USC	1 800,00 €
O.C.C.E. Asso. Enfants Ecole Publique	400,00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Publique	400,00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Privée	400,00 €
Anciens Combattants (FNACA/39-45)	400,00 €
Société de chasse	400,00 €
Club de Kerjoie	200,00 €
Amuse de l'Hilvern	700,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	500,00 €
Club bouliste	400,00 €
Ar Greizenn	600,00 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260209-2026_11-DE

Rondes des Vallées	1 200,00 €
AAPPMA Société de pêche	150,00 €
Association « rayon de soleil »	50,00 €
France ADOT 22 (Dons d'Organes)	50,00 €
Rêves de Clown	50,00 €
La ligue contre le cancer	100,00 €
Association HEMERA	100,00 €
Les années Kiss et Cool (EHPAD le Cosquer)	100,00 €
ADSM (Association des directeurs et secrétaire de mairie du dpt)	50,00 €
ADPC (Association dep de Protection Civil)	Attente nombre précis habitants

- Participations

(Imputation 6450)

CNAS (sur facture)	3 700,00 € (estimatif)

(Imputation 657341)

Centre de loisirs TREVE – SAINT-CARADEC (sur facture)	7 000 € (estimatif)
Association des maires de France	436,50 €
A.S.C.R.L. *(culturel et sport)*	*10 681,23 €*
→ *Soit 2880 € culturel,7801,23 € sport*	
ADAC	500,00 € (estimatif)
Commune Loudéac (élève BACAR Adam)	548,95 €
Participation transport scolaire collège + lycée	2 400,00 €
Son de Bretagne et d'ailleurs	1 000,00 €
SDISS	1 815,00 €

(Imputation 6574)

Ecole Sainte-Thérèse	
50 x 35 enfants	1 750,00 €
Contrat asso	30 500,00 €
ASCRL	*2 705.63 €*
Ecole publique d'Hilvern	
50 x 57 enfants	2 850,00 €
ASCRL	*4 406.31 €*

(Imputation 6247)

Transport en car sorties culturelles pour les 2 écoles de Saint-Caradec (sur facture) 600,00 €

(Imputation 6228)

Entrée piscine pour les écoles de Saint-Caradec (sur facture) 2 000,00 €

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Alain GUILLAUME